

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UNE MAISON D'HABITATION à Gretz-Armainvilliers (77220)

Visite le lundi 25 janvier 2021 de 14 heures à 15 heures

L'adjudication aura lieu le jeudi 4 février 2021

à 14 H, salle D, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

DESIGNATION : Sur la commune de Gretz-Armainvilliers (77220),
35, avenue Adrien Ledoux, en l'espèce :

Une maison individuelle à usage d'habitation comprenant : - Au
sous-sol : un garage, lavoir, cellier ; - Au rez-de-chaussée : entrée,
salon séjour, cuisine aménagée ; - À l'étage : palier, bureau, WC,

deux chambres ; - Jardin. Le tout cadastré section B n°357,
lieudit 35, avenue Adrien Ledoux, pour une contenance de 02
ares 87 centiares.

OCCUPATION : Les lieux sont occupés.

MISE A PRIX : 57.000,00 €

Consignations pour enchérir par chèques de banque :

- 5.700,00 € à l'ordre du Bâtonnier séquestre.

- 12.000,00 € à l'ordre de la CARPA

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières 01.64.10.26.60 ; **courriel :** avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.